La France et la construction de nouveaux États en Europe : exercices d’histoire première à télécharger en PDF

Exercices d’histoire – Première

Voici les exercices d’histoire de première sur « La France et la construction de nouveaux États en Europe ». Ils s’appuient sur des documents, des cartes et des frises, comme dans un manuel, et ils vont du plus simple au plus difficile. Avant de commencer, relis le cours du chapitre ; ensuite, vérifie tes connaissances avec le quiz vrai ou faux.

Exercice 1 : Je vérifie mes connaissances : le vocabulaire

Définis chacun des termes suivants en une ou deux phrases, puis utilise-le dans une phrase qui se rapporte au chapitre.

1. principe des nationalités
2. plébiscite
3. Zollverein
4. Reichsland
5. armistice
6. indemnité de guerre

Coup de pouce : relis les encadrés « Définition » du cours.

Exercice 2 : Vrai ou faux ? Je justifie

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse et justifie ta réponse en une phrase.

1. Napoléon III participe à l'unité de l'Italie sans rien demander en échange.
2. La bataille de Sedan a lieu en 1866.
3. L'Empire allemand est proclamé dans la galerie des Glaces du château de Versailles.
4. Le traité de Francfort laisse Belfort à la France.
5. Les habitants de l'Alsace-Moselle sont consultés par plébiscite sur leur annexion.

Exercice 3 : Napoléon III et la paix (1852)

Document 1 – Le discours de Bordeaux

> Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : L'Empire, c'est la guerre. Moi je

> dis : « L'Empire, c'est la paix ». » C'est la paix, car la France le désire, et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce les princes qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV ont recommencé ses luttes ? La guerre ne se fait pas par plaisir, elle se fait par nécessité ; et à ces époques de transition où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui, le premier, donnerait en Europe le signal d'une collision, dont les conséquences seraient incalculables !

*collision : affrontement armé ; transition : période de changement.

Napoléon III, discours de Bordeaux, 9 octobre 1852, dans Discours, messages et proclamations de l'Empereur, Henri Plon, 1860, p. 245-248 (texte publié sur Wikisource).

1. Présente le document (nature, auteur, date, contexte).
2. Relève la phrase par laquelle l'auteur répond à une crainte.
3. Explique comment il justifie que « l'Empire, c'est la paix ».
4. Relève ce que l'auteur dit de la gloire et de la guerre.
5. Montre que ce discours est aussi une façon de rassurer l'Europe.

Coup de pouce : le texte est prononcé avant le rétablissement officiel de l'Empire, le 2 décembre 1852.

Exercice 4 : La guerre d'Italie vue par l'Empereur (1859)

Document 2 – La proclamation du 3 mai 1859

> l'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. […] Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités à condition qu'on ne les violera pas contre moi; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère. […] quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir.

*gémit : souffre ; affranchir : libérer.

Napoléon III, proclamation « Aux Français », 3 mai 1859, citée par Émile Ollivier, « Napoléon III général en chef », Revue des Deux Mondes, 1899 (publié sur Wikisource).

1. Présente le document (nature, auteur, date, destinataires).
2. Relève la raison que l'Empereur donne à l'entrée en guerre.
3. Relève deux affirmations qui montrent la volonté de rassurer.

4. Explique l'expression « ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir ».
5. Montre que ce texte cache une partie des objectifs réels de la France.

Coup de pouce : pense au traité secret avec Cavour.

Exercice 5 : La dépêche d'Ems (1870)

Document 3 – Le télégramme d'Ems

> Le comte Benedetti m'a arrêté à la promenade pour me demander finalement, d'une manière très pressante, de l'autoriser à télégraphier aussitôt que je m'engageais à ne plus donner mon consentement dans l'avenir si les Hohenzollern posaient de nouveau leur candidature. J'ai refusé d'une façon assez sérieuse à la fin, parce qu'on ne doit pas et qu'on ne peut pas prendre de tels engagemens à tout jamais. […] et de lui faire dire par son adjudant que Sa Majesté avait reçu maintenant du Prince la confirmation de la nouvelle que le comte avait reçue déjà de Paris, et que Sa Majesté n'avait rien de plus à dire à l'ambassadeur. […] Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence du soin de décider si la nouvelle prétention du comte Benedetti et le refus qui lui a été opposé, doivent être communiqués de suite à nos ministres, à l'étranger et à la presse.

*Hohenzollern : famille princière allemande dont un membre avait été candidat au trône d'Espagne ; adjudant : officier attaché à la personne du roi.

Dépêche d'Abeken, conseiller du roi de Prusse, à Bismarck, Ems, 13 juillet 1870, 3 h 40 (extraits), telle que la reproduit Émile Ollivier, « Le Soufflet de Bismarck », Revue des Deux Mondes, 1909 (publié sur Wikisource ; orthographe de l'édition d'origine).

1. Présente le document (nature, auteur, date, destinataire).
2. Relève ce que Benedetti a demandé au roi.
3. Quelle est la réponse du roi ? Relève les mots qui montrent qu'il reste poli.
4. Explique pourquoi la dernière phrase donne un pouvoir à Bismarck.
5. Montre que l'usage que Bismarck fait de ce texte peut provoquer la guerre.

Coup de pouce : le roi ne rompt pas la négociation : il refuse seulement un engagement « à tout jamais ».

Exercice 6 : Les préliminaires de paix (1871)

Document 4 – Le traité préliminaire du 26 février 1871

> Art. 1er. La France renonce, en faveur de l'Empire allemand, à tous ses

> droits et titres sur les territoires situés à l'est de la frontière ci-après désignée : […] Par contre, la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France, avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement. […] Art. 2. La France paiera à S. M. l'empereur d'Allemagne la somme de cinq milliards de francs.

*renonce à tous ses droits et titres : abandonne définitivement.

Traité préliminaire de paix entre la France et l'Allemagne, Versailles, 26 février 1871, articles 1 et 2 (texte de Malte-Brun, La France illustrée, 1883, publié sur Wikisource).

1. Présente le document (nature, signataires, date).
2. Relève ce que la France abandonne et ce qu'elle conserve.
3. Relève la somme à payer.
4. Explique pourquoi le traité est qualifié de « préliminaire ».
5. Montre que ce traité est ressenti en France comme une humiliation.

Exercice 7 : Deux conceptions de la nation : Renan et le traité de Francfort

Document 1 – Renan, 1882

> Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune. L'existence d'une nation est (pardonnez-moi cette métaphore) un plébiscite de tous les jours, comme l'existence de l'individu est une affirmation perpétuelle de vie. […] Une province, pour nous, ce sont ses habitants ; si quelqu'un en cette affaire a droit d'être consulté, c'est l'habitant. Une nation n'a jamais un véritable intérêt à s'annexer ou à retenir un pays malgré lui.

*plébiscite : vote direct du peuple ; critérium : critère.

Ernest Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », conférence prononcée à la Sorbonne le 11 mars 1882 (texte publié sur Wikisource).

Document 2 – Le traité de Francfort, 1871

> ART. 2. - Les sujets français, originaires des territoires cédés, domiciliés actuellement sur ce territoire, qui entendront conserver la nationalité française, jouiront, jusqu'au 1er octobre 1872, et moyennant une déclaration préalable faite à l'autorité compétente, de la faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer, sans que ce droit

> puisse être altéré par les lois sur le service militaire, auquel cas la qualité de citoyen français leur sera maintenue. […] Ils seront libres de conserver leurs immeubles situés sur le territoire réuni à l'Allemagne.

*domiciliés : qui habitent ; moyennant : à condition de.

Traité de Francfort, 10 mai 1871, article 2 (texte de Malte-Brun, La France illustrée, 1883, publié sur Wikisource).

1. Présente chaque document (nature, auteur, date).
2. Relève dans le document 1 ce qui fait, selon Renan, la légitimité d'une annexion ou son illégitimité.
3. Relève dans le document 2 le seul choix que le traité offre aux habitants.
4. Confronte les deux documents : en quoi s'opposent-ils ?
5. Rédige quatre lignes pour expliquer pourquoi l'annexion de l'Alsace-Moselle est un problème pour la France républicaine.

Coup de pouce : cherche qui décide dans chaque texte : l'habitant ou l'État vainqueur ?

Exercice 8 : Les promesses de paix et la réalité (1852-1859)

Document 1 – Bordeaux, 1852

> Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : L'Empire, c'est la guerre. Moi je dis : « L'Empire, c'est la paix ». » C'est la paix, car la France le désire, et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce les princes qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV ont recommencé ses luttes ? La guerre ne se fait pas par plaisir, elle se fait par nécessité ; et à ces époques de transition où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui, le premier, donnerait en Europe le signal d'une collision, dont les conséquences seraient incalculables !

*collision : affrontement armé ; transition : période de changement.

Napoléon III, discours de Bordeaux, 9 octobre 1852, dans Discours, messages et proclamations de l'Empereur, Henri Plon, 1860, p. 245-248 (texte publié sur Wikisource).

Document 2 – Proclamation, 1859

> l'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités,

> la justice, et menace nos frontières. […] Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités à condition qu'on ne les violera pas contre moi; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère. […] quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir.

*gémit : souffre ; affranchir : libérer.

Napoléon III, proclamation « Aux Français », 3 mai 1859, citée par Émile Ollivier, « Napoléon III général en chef », Revue des Deux Mondes, 1899 (publié sur Wikisource).

1. Présente chaque texte (auteur, date, circonstances).
2. Relève dans chacun une phrase qui exprime la volonté de paix ou de non-conquête.
3. Compare la façon dont l'auteur justifie la guerre dans le document 2 avec ce qu'il disait de la guerre dans le document 1.
4. Cite deux autres guerres menées sous le Second Empire qui montrent la même contradiction.
5. Conclus en une phrase : Napoléon III est-il fidèle à sa promesse de 1852 ?

Exercice 9 : Ems : deux regards sur une dépêche

Document 1 – Le télégramme d'Abeken

> Le comte Benedetti m'a arrêté à la promenade pour me demander finalement, d'une manière très pressante, de l'autoriser à télégraphier aussitôt que je m'engageais à ne plus donner mon consentement dans l'avenir si les Hohenzollern posaient de nouveau leur candidature. J'ai refusé d'une façon assez sérieuse à la fin, parce qu'on ne doit pas et qu'on ne peut pas prendre de tels engagemens à tout jamais. […] et de lui faire dire par son adjudant que Sa Majesté avait reçu maintenant du Prince la confirmation de la nouvelle que le comte avait reçue déjà de Paris, et que Sa Majesté n'avait rien de plus à dire à l'ambassadeur. […] Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence du soin de décider si la nouvelle prétention du comte Benedetti et le refus qui lui a été opposé, doivent être communiqués de suite à nos ministres, à l'étranger et à la presse.

*Hohenzollern : famille princière allemande dont un membre avait été candidat au trône d'Espagne ; adjudant : officier attaché à la personne du roi.

Dépêche d'Abeken, conseiller du roi de Prusse, à Bismarck, Ems, 13 juillet 1870, 3 h 40 (extraits), telle que la reproduit Émile Ollivier, « Le Soufflet de Bismarck », Revue des Deux Mondes, 1909 (publié sur Wikisource ; orthographe de l'édition d'origine).

Document 2 – Le jugement d'Ollivier (1909)

> Le Roi avait repoussé la demande de garanties, c'était son droit ; il avait refusé de recevoir Benedetti, parce qu'il lui avait déjà dit son dernier mot ; c'était encore son droit ; il informait par télégramme son ministre de ce qui s'était passé à Ems, c'était encore son droit ; mais tout ceci fait, il avait le devoir rigoureux, avant de mettre le public dans sa confidence, d'attendre la réponse que nous ferions à son refus.

*garanties : engagements pour l'avenir.

Émile Ollivier, « Le Soufflet de Bismarck », Revue des Deux Mondes, 1909 (publié sur Wikisource). Ollivier était le chef du gouvernement français en juillet 1870.

1. Présente chaque document et indique en quoi leurs auteurs ne sont pas dans la même position.
2. Relève dans le document 2 ce que le roi avait le droit de faire, selon Ollivier.
3. Relève le reproche qu'il adresse au roi.
4. Explique pourquoi un historien doit se méfier du témoignage d'Ollivier.
5. Rédige quatre lignes : qui est responsable de la guerre de 1870, selon ces documents ?

Coup de pouce : Ollivier écrit en 1909, trente-neuf ans après les faits, pour défendre sa propre politique.

Exercice 10 : Un récit scolaire de l'annexion : « La Dernière classe »

Document 1 – Daudet, 1873

> « Mes enfants, c'est la dernière fois que je vous fais la classe. L'ordre est venu de Berlin de ne plus enseigner que l'allemand dans les écoles de l'Alsace et de la Lorraine… Le nouveau maître arrive demain. Aujourd'hui, c'est votre dernière leçon de français. Je vous prie d'être bien attentifs. » […] Alors il se tourna vers le tableau, prit un morceau de craie et, en appuyant de toutes ses forces, il écrivit aussi gros qu'il put : « VIVE LA FRANCE ! »

Alphonse Daudet, « La Dernière classe », Contes du lundi, 1873 (édition Lemerre, 1880, publiée sur Wikisource). Texte littéraire, récit fictif écrit après l'annexion.

1. Présente le document (nature, auteur, date). Pourquoi faut-il rappeler qu'il s'agit de fiction ?
2. Relève l'ordre venu de Berlin et la réaction du maître.
3. Explique le geste final de l'instituteur.
4. Montre que le texte présente la langue comme un élément de l'identité nationale.

5. Explique pourquoi ce texte a été largement lu à l'école de la Troisième République.

Exercice 11 : Solferino, une bataille glorifiée

Document 1 – La bataille de Solferino

Adolphe Yvon, La bataille de Solferino, 24 juin 1859, 1861, huile sur toile, musée national du château de Compiègne.

1. Présente le tableau (titre, auteur, date, lieu de conservation).
2. Décris la scène : plan avant, plan central, arrière-plan.
3. Identifie la place de l'Empereur dans la composition.
4. Explique pourquoi ce type de tableau est commandé sous le Second Empire.
5. Montre ce que cette image ne montre pas de la guerre.

Coup de pouce : regarde qui est au centre et à cheval, et ce qui se passe au sol.

Exercice 12 : Versailles, 18 janvier 1871

Document 1 – La proclamation de l'Empire allemand

Anton von Werner, La proclamation de l'Empire allemand, 18 janvier 1871, galerie des Glaces de Versailles, 3ème version, 1885, huile sur toile, Friedrichsruh.

1. Présente le tableau (auteur, date de l'événement, date de l'œuvre).
2. Décris la scène (lieu, personnages, objets).
3. Explique le choix du lieu pour les Allemands et ce qu'il signifie pour les Français.
4. Identifie ce que le tableau veut montrer sur la naissance de l'Empire.
5. Pourquoi l'auteur a-t-il peint plusieurs versions ?

Coup de pouce : pense à Louis XIV et à la galerie des Glaces.

Exercice 13 : Après Sedan : Napoléon III et Bismarck

Document 1 – L'entrevue du 2 septembre 1870

Napoléon III et Bismarck après la bataille de Sedan, 2 septembre 1870, image d'après un tableau de Wilhelm Camphausen (1878).

1. Présente l'image (sujet, date de l'événement, auteur de l'œuvre d'origine).
2. Décris l'attitude et le costume des deux hommes.
3. Que signifie la position du chancelier prussien à côté de l'Empereur ?
4. Explique en quoi cette scène marque un renversement des rapports entre la France et la Prusse.

Exercice 14 : La protestation de Bordeaux, un document manuscrit

Document 1 – La protestation des députés d'Alsace-Lorraine (17 février 1871)

Dernière page manuscrite de la protestation des députés d'Alsace-Lorraine à l'Assemblée nationale, Bordeaux, 17 février 1871, avec les signatures (fac-similé publié par Henri Welschinger, Causes et responsabilités de la guerre de 1870, Plon, 1911, d'après l'original des Archives de l'Assemblée nationale).

1. Présente le document (nature, date, lieu).
2. Transcris la phrase qui commence par « Nous proclamons par les présentes ».
3. Explique ce que les députés refusent de reconnaître.
4. Relève ce que les signataires s'engagent à faire.
5. Montre que ce texte annonce déjà une partie des débats de 1882 sur la nation.

Coup de pouce : lis lentement l'écriture et repère les mots « nuls et non avenus ».

Exercice 15 : Le paiement de l'indemnité de guerre

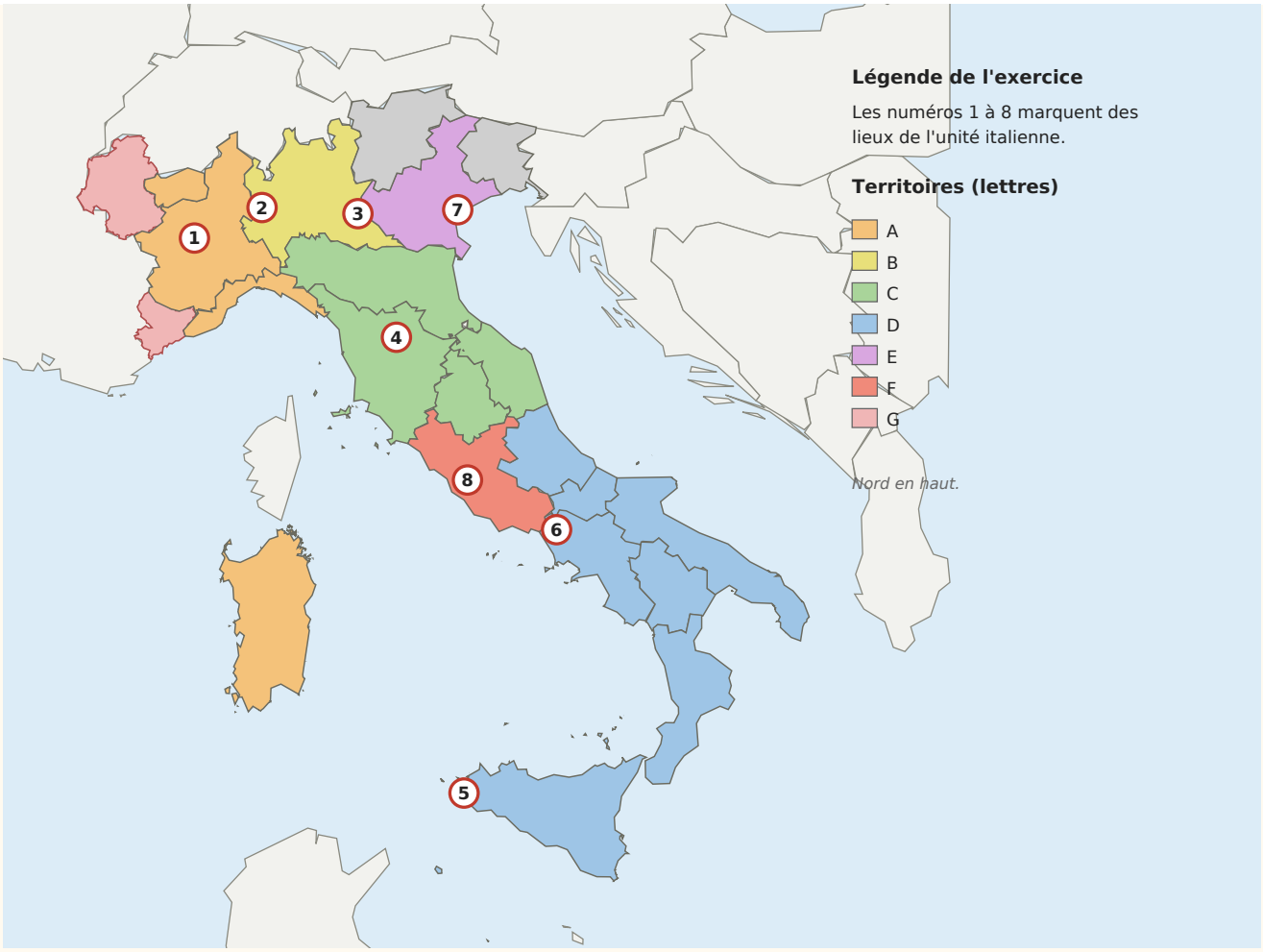
Document 1 – Le calendrier des paiements (traité de Francfort, article 7)

Échéance	Somme à payer
Dans les trente jours après le rétablissement de l'autorité du gouvernement français à Paris	500 millions de francs
Dans le courant de l'année 1871	1 milliard
Au 1er mai 1872	un demi-milliard (500 millions)
Au 2 mars 1874	3 milliards (avec 5 % d'intérêts par an à partir du 2 mars 1871)

Traité de Francfort, 10 mai 1871, article 7 (texte de Malte-Brun, La France illustrée, 1883, publié sur Wikisource). Le tableau reprend les termes de l'article.

1. Présente le document (nature, date, source).
2. Additionne les trois premières échéances : combien la France doit-elle payer avant le 2 mars 1874 ?
3. Retrouve la somme totale de l'indemnité à partir du tableau.
4. Calcule les intérêts annuels de 5 % sur trois milliards.
5. Explique pourquoi l'Allemagne maintient une occupation partielle du territoire pendant les paiements.

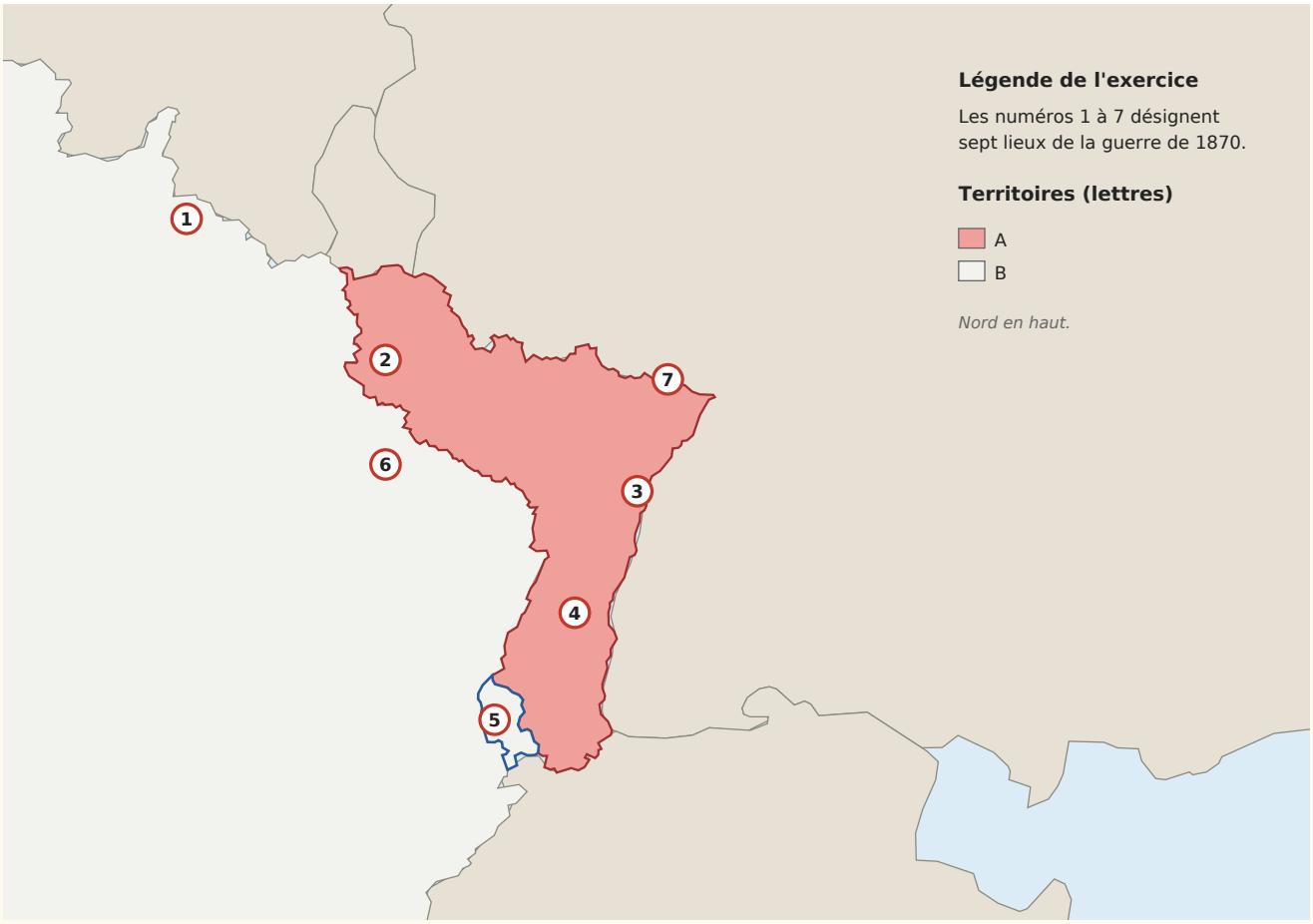
Exercice 16 : Je me repère : l'unité italienne



Fond de carte – L'Italie en 1859-1870.

1. Identifie chaque lieu numéroté de 1 à 8 : Turin, Magenta, Solferino, Florence, Marsala, Teano, Venise, Rome (dans le désordre).
2. Donne la lettre qui correspond à chaque territoire : Piémont-Sardaigne, Lombardie, Centre, Sud, Vénétie, Latium, Savoie et Nice.
3. Associe chaque lieu 2, 3, 5 et 6 à un événement de 1859-1860.
4. Colorie en rouge le territoire annexé en dernier et indique la date.

Exercice 17 : Je me repère : la nouvelle frontière de 1871



Fond de carte – L'Est de la France en 1870-1871.

1. Identifie les lieux 1 à 7 : Sedan, Metz, Strasbourg, Colmar, Belfort, Nancy, Wissembourg.
2. Quel territoire est désigné par la lettre A ? Par la lettre B ?
3. Associe les lieux 1, 2 et 7 à un événement de 1870.
4. Trace en rouge la nouvelle frontière entre la France et l'Allemagne.
5. Explique pourquoi Belfort reste française.

Exercice 18 : Je complète la frise : de 1852 à 1871

- **1852** …
- **…** Magenta et Solferino
- **1860** …
- **…** proclamation du royaume d'Italie
- **1866** …
- **…** dépêche d'Ems
- **…** Sedan
- **18 janvier 1871** …
- **10 mai 1871** …

1. Complète la frise avec les événements ou les dates manquants.
2. Calcule le temps écoulé entre Solferino et la proclamation du royaume d'Italie.
3. Calcule la durée de la guerre franco-allemande entre la déclaration de guerre et l'armistice.

Exercice 19 : Je range les événements dans l'ordre

Range les événements dans l'ordre chronologique, puis indique pour chacun le siècle et l'année : a) Sedan ; b) traité de Turin ; c) Sadowa ; d) entrée des Italiens à Rome ; e) proclamation de la République à Paris ; f) congrès de Paris.

1. Recopie les événements dans l'ordre.
2. Calcule le nombre d'années entre le congrès de Paris et Sedan.
3. Quels événements ont lieu en 1870 ? Dans quel ordre ?

Exercice 20 : Recherche guidée : Gambetta, du ballon à la République

Tu vas mener une mini-enquête sur Léon Gambetta pendant la guerre de 1870.

Mots-clés à taper : « Gambetta ballon Armand-Barbès 7 octobre 1870 », « Gambetta délégation de Tours 1870 », « Gambetta Défense nationale armée de la Loire ».

Sites fiables : Gallica (BnF), le site du musée Carnavalet (Paris), le site de l'Assemblée nationale (« Gambetta » dans la rubrique histoire), Wikisource (textes d'époque), Wikipédia (en vérifiant les références).

1. À quelle date et dans quelle ville Gambetta rejoint-il le gouvernement installé en province ?
2. Quel est le nom du ballon et d'où part-il ?
3. Quelle fonction occupe-t-il dans le gouvernement de la Défense nationale ?
4. Quelle bataille ou quel événement met fin à la guerre en province ?
5. Note l'adresse de chaque site consulté et une information trouvée sur chacun.

Coup de pouce : note la source et compare deux sites avant de remplir ta fiche.

Exercice 21 : Je rédige : Napoléon III et l'unité italienne

Sujet : **« Montrez que Napoléon III a favorisé l'unité italienne tout en défendant les intérêts de la France. »**

1. Rédige un paragraphe de dix à quinze lignes avec une phrase d'introduction, deux arguments illustrés d'exemples précis et une phrase de conclusion.
2. Utilise au moins quatre des mots suivants : Cavour, Plombières, Solferino, Villafranca, Savoie, Nice, Garibaldi, Rome.

Coup de pouce : pense aux contreparties obtenues en 1860 et à la protection du pape.

Exercice 22 : Qui est qui ? Les acteurs de l'unité italienne et allemande

Associe chaque personnage à sa description, puis écris une phrase sur le rôle de chacun : 1)

Cavour ; 2) Garibaldi ; 3) Bismarck ; 4) Victor-Emmanuel II ; 5) Thiers ; 6) Guillaume Ier. A) roi du Piémont puis d'Italie ; B) chef des volontaires « chemises rouges » ; C) chancelier prussien, artisan de l'unité allemande ; D) roi de Prusse proclamé empereur à Versailles ; E) chef du pouvoir exécutif de la France en 1871 ; F) président du Conseil piémontais allié de Napoléon III.